

La rentrée scolaire 2013

Lors de cette rentrée scolaire 2013-2014, **45084** élèves prendront place sur les bancs de l'école fribourgeoise, soit 1811 de plus que l'an passé. Cet effectif englobe tous les élèves des degrés préscolaire et primaire, des 21 écoles du cycle d'orientation, de l'enseignement spécialisé et des 6 établissements du secondaire 2, Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) compris.

L'école obligatoire commence le travail le jeudi 22 août. Quant à la région ABGRU (Agriswil, Büchslen, Gempenach, Ried, Ulmiz), Kerzers et Frächels, dont le calendrier est proche de celui du canton de Berne, elle vivra sa rentrée le lundi 19 août. Les élèves de l'enseignement secondaire du deuxième degré de formation générale (collèges, écoles de commerce et école de culture générale) retourneront en classe le lundi 2 septembre et ceux du GYB le lundi 26 août.

Table des matières

1.	Evolution du nombre de classes et d'élèves	3
	1.1 Ecole enfantine	3
	1.2 Ecole primaire	4
	1.3 Cycle d'orientation	4
	1.4 Enseignement spécialisé	5
	1.5 Enseignement secondaire du deuxième degré (S2)	5
	1.6 Tableau récapitulatif: nombre de classes et d'élèves	6
2.	Situation de l'emploi	7
	2.1 Ecole enfantine et primaire	7
	2.2 Cycle d'orientation	8
	2.3 Ecoles du secondaire supérieur	8
3.	Principales nouveautés de la rentrée scolaire	9
	3.1 Dossiers transversaux francophones et alémaniques	9
	3.2 Enseignement obligatoire – partie francophone	10
	3.3 Enseignement obligatoire – partie alémanique	15
	3.4 Enseignement spécialisé	16

1. Evolution du nombre de classes et d'élèves

Sous réserve de modifications qui auraient pu intervenir en raison d'arrivées récentes ou de déménagements durant la période estivale, la situation se présente de la manière suivante:

1.1 Ecole enfantine

Au plan cantonal, ce sont quelque **6938** élèves répartis dans **368.25** classes, soit une moyenne de **18.8** élèves par classe, qui fréquentent l'école enfantine. Globalement, le nombre d'élèves (+ **1069 élèves**) et le nombre de classes (+ **50.05 classes**, **41.5 classes francophones et 8.55 alémaniques**) ont continué à augmenter en raison de la fin de l'introduction des deux années d'école enfantine.

a) Dans la partie francophone du canton

> Ouvertures

Classes enfantine à deux degrés: 48.5 classes ont été ouvertes dans les cercles scolaires suivants: Givisiez (+1); Cressier-sur-Morat (+ 0.5); La Sonnaz (+1); Fribourg- La Neuveville (+ 1); Fribourg-Pérolles (+2); Fribourg-Jura (+3); Fribourg-Vignettaz (+3); Fribourg-Villa Thérèse (+1); Fribourg-Schönberg (+4); Bussy-Morens-Rueyres-Sévaz (+1); Saint-Aubin-Vallon (+1); Neyruz (+1); Le Mouret (+2); Marly-Pierrafortscha-Villarsel-sur-Marly (+4); Ursy-Montet (+1); Châtonnaye-Torny (+1); Vuisternens-dt-Romont (+1); Corbières-Hauteville-Villarvolard (+0.5); La Roche-Pont-la-Ville (+1); Marsens-Echarlens (+2); Sâles (+1); Vaulruz (+0.5); Broc-Botterens (+1); Bulle-La Condémine-Morlon (+8); Bulle-La Léchère (+3); Bulle-La Tour-de-Trême (+3). (Souligné: les cercles qui introduisent la deuxième année d'école enfantine cet automne).

> Fermetures

7 classes ont été fermées à: Corminboeuf-Chésopelloz (-1); Misery-Courtion-Villarepos (-0.5); Châbles-Cheyres (-1); Murist-Vuissens (-0.75); Nuvilly-Les Montets (-1); Riaz (-1); Le Pâquier (-1); La Jogne (-0.75).

Au total, à la rentrée scolaire, la situation de l'école enfantine francophone sera la suivante: **5327 élèves pour 280.5 classes**, soit une moyenne de **19** élèves par classe. Par rapport à l'année scolaire 2012/13, on compte quelque **912 élèves et 41.5 classes de plus.**

b) Dans la partie alémanique du canton

> Ouvertures

9.55 classes ont été ouvertes à: Morat (+1.15); Brunisried (+1); Tavel (+1); FOS Courtepin (+0.4); Fribourg-Jura (+1); Fribourg-Schönberg (+1); Fribourg-Vignettaz (+1); FOS (+1); Düdingen (+1); Ueberstorf (+1).

> Fermeture

1 classe a été fermée à Schmitten (-1).

A la rentrée scolaire, les effectifs de l'école enfantine pour la partie alémanique seront les suivants: **1611 élèves pour 87.75 classes,** soit une moyenne de **18.4** élèves par classe. Le nombre total d'élèves a augmenté de **157** et le nombre de classes de **8.55.**

1.2 Ecole primaire

_

Au plan cantonal, ce sont **20 551 élèves** répartis dans **1049.75 classes**, soit une moyenne de **19.6** élèves par classe, qui fréquentent l'école primaire. Globalement, le nombre d'élèves (+ **572 élèves**) et le nombre de classes (+ **9.45 classes**) ont augmenté.

a) Dans la partie francophone du canton

> Ouvertures

Elles représentent **16.75 classes** à: Haut-Vully-Bas-Vully (+1); Belfaux (+1); Granges-Paccot (+1); Misery-Courtion (+0.25); Delley-Portalban-Gletterens (+0.5); Estavayer-le-Lac (+0.5); La Brillaz-Corserey (+1); Prez-vers-Noréaz-Ponthaux (+1); Villars-sur-Glâne-Cormanon (+1); Hauterive (+1); Romont (+2); Le Flon (+1); Ursy-Montet (+1); Attalens (+0.5); Châtel-St-Denis (+1); Bulle (+1); Grandvillard-Bas-Intyamon (+1); Gruyères (+1).

> Fermetures

Elles représentent *5 classes* à: La Sonnaz (-1); Misery-Courtion-Villarepos (-0.5); Châbles-Cheyres-Font (-1); Villars-sur-Glâne-Les Rochettes (-1); Corpataux-Magnedens-Rossens (-0.5); Arconciel (-1).

A la rentrée scolaire, la situation de l'école primaire francophone sera la suivante: **15 806 élèves pour 805.75 classes**, soit une moyenne de **19.6** élèves par classe. Par rapport à l'année scolaire 2012/13, on compte **469 élèves et 11.75 classes de plus.**

b) Dans la partie alémanique

> Ouvertures

On compte **1.7 ouverture** à: Fribourg-Jura (+1); Wünnewil (+0.7).

> Fermetures

Elles représentent **4 classes** à: ABGRU (-1); Gurmels (-1); Brunisried (-1, fusion avec Planfayon); Saint-Ours (-1).

A la rentrée scolaire, la situation de l'école primaire alémanique sera la suivante: **4745 élèves pour 244 classes**, soit une moyenne de **19.4** élèves par classe. Par rapport à l'année scolaire 2012/13, on compte **103 élèves de plus et 2.3 classes en moins**.

1.3 Cycle d'orientation

_

Au plan cantonal, ce sont quelque 11 052 élèves répartis dans 549.5 classes, soit une moyenne de 20.1 élèves par classe, qui fréquentent le cycle d'orientation. Globalement, on constate une augmentation de 137 élèves et de 3 classes.

a) Dans la partie francophone

> Ouvertures

Elles représentent **9 classes** au CO de Bulle (+2); CO de Domdidier (+1); CO de Jolimont (+2); CO de La Tour-de-Trême (+2); CO de Marly (+1); CO de la Veveyse (+1).

> Fermeture

On compte **une fermeture** au: CO de la Glâne (-1).

Par rapport à l'année scolaire 2012/13, on enregistre une augmentation de **153 élèves** et l'ouverture de **8 classes supplémentaires**. Pour l'ensemble du CO francophone, ce sont **8467 élèves** qui sont répartis dans **405.5 classes**, soit une moyenne de **20.9** élèves par classe.

Les classes de la 1^{re} gymnasiale de Romont regroupent 54 élèves répartis dans 2 classes (38 élèves répartis dans 2 classes en 2012/13). Elles sont rattachées au CO de la Glâne en ce qui concerne leur fonctionnement, mais leurs effectifs sont additionnés à ceux des gymnases dans le tableau figurant ci-dessous.

b) Dans la partie alémanique

> Ouvertures

On n'a pas d'ouvertures.

> Fermetures

Elles représentent **5 classes** au: DOSF Freiburg (-1); OS Plaffeien (-1); OS Tavel (-1); OS Kerzers (-1); OS Murten (-1).

Par rapport à l'année scolaire 2012/13, on compte **16 élèves et 5 classes** en moins dans la partie alémanique. Au total, cela représente **2585 élèves** et **144 classes**, soit une moyenne de **18** élèves par classe pour cette partie linguistique.

1.4 Enseignement spécialisé

_

Une réponse aux besoins spécifiques de tous les enfants signalés pour l'enseignement spécialisé a pu être trouvée. Les dix écoles spécialisées comptent un total de 942 élèves (917 en 2012/13), dont 803 (785) élèves francophones et 139 (132) élèves alémaniques.

Au total, 531 (477) enfants bénéficient de mesures d'intégration diverses. Le Centre d'enseignement spécialisé et de logopédie de la Glâne (CESL/G) apporte un soutien à 246 (222) élèves. Le service d'intégration alémanique du Schulheim «Les Buissonnets» apporte un soutien à 66 (66) élèves. Les appuis intégratifs du SESAM recensent 92 (66) élèves francophones et 65 (63) élèves alémaniques. Des services d'intégration spécialisés apportent un soutien à 23 (23) élèves malentendants et sourds francophones, 11 (8) élèves malentendants et sourds germanophones ainsi qu'à 3 (3) enfants malvoyants francophones et 12 (11) élèves malvoyants germanophones. Sous l'impulsion des travaux liés à la réforme de l'enseignement spécialisé, initiée par l'entrée en vigueur de la RPT, 13 (15) élèves souffrant de déficits importants du langage sont intégrés dans les classes de l'école primaire régulière avec un soutien individuel.

1.5 Enseignement secondaire du deuxième degré (S2)

_

L'effectif des écoles secondaires du 2^e degré est stable, il connaît une légère augmentation de 8 élèves. Les variations sont toutefois plus importantes entre les filières et entre les établissements.

Les effectifs des écoles de culture générale (certificat de culture général et maturités spécialisées) ont augmenté de 66 unités à 1451 élèves (1385 en 2012/13). Par contre, ceux des gymnases et des écoles de commerce ont diminué respectivement de 26 unités à 3825 élèves (3851) et de 32 unités à 325 élèves (357).

Au niveau des écoles, les effectifs du Collège de Gambach (augmentation progressive du nombre d'élèves suite à la construction des nouveaux bâtiments), du Collège du Sud et de l'Ecole de culture générale progressent. Le nombre d'élèves fribourgeois fréquentant le Gymnase de la Broye, à Payerne, augmente. Le Collège St-Michel et le Collège Ste-Croix voient leur nombre d'élèves diminuer.

La baisse du nombre de classes malgré un nombre d'élèves globalement stable est due à une optimisation des effectifs entre les établissements et à l'intérieur de chaque école, ainsi qu'à des effets de seuil.

A la rentrée 2013, les écoles secondaires du deuxième degré compteront 253 classes pour 5601 élèves. Sont également compris dans ces effectifs les 54 élèves des 2 classes de 1^{re} année gymnasiale du CO de la Glâne, à Romont.

1.6 Tableau récapitulatif: nombre de classes et d'élèves

_

2013/14	Variations
es Classes / Elèves	Classes / Elèves
9 368.25 / 6 938	+ 50.05 /+ 1 069
9 1 049.75 / 20 551	+ 9.45 / + 572
5 549.5 / 11 052	+ 3 / + 137
7 132.0 / 942	+ 4.0 / + 25
9 228.0 / 5 016	- 4.0 / - 3.0
4 25.0 / 585	+ 0.0 / + 11
	7 132.0 / 942

Ce tableau est à interpréter bien sûr au vu des commentaires qui précèdent (chiffres 1.1 à 1.5) et peut être complété par les informations suivantes:

- > A l'école enfantine, on constate une augmentation importante de 50.05 classes (41.5 francophones et 8.55 germanophones) et de 1069 élèves due en premier lieu à la partie francophone du canton. Ceci correspond à la fin de l'introduction des deux années de l'école enfantine. Désormais, tous les cercles scolaires proposent deux années d'école enfantine.
- > A l'école primaire, on compte une augmentation globale de 9.45 classes pour 572 élèves en plus. Elle est due aux deux parties linguistiques du canton. L'effectif moyen prévisible est de 19.6 élèves par classe, ce qui est supérieur à la moyenne suisse (chiffre de l'OFS pour 2009/10 : 18.9). A noter que dans la partie alémanique, avec 2.3 classes en moins, la moyenne des effectifs rejoint celle des francophones.
- > Au cycle d'orientation,il faut relever une augmentation du nombre de classes (+8) et d'élèves (+153) dans la partie francophone et une diminution du nombre de classes (-5) et d'élèves (-16) pour la partie alémanique. On enregistre une augmentation globale de 3 classes pour 137 élèves en plus dans le canton. Pour le canton, l'effectif moyen prévisible est de 20.1 élèves par classe, ce qui est nettement supérieur à la moyenne suisse qui s'élevait à 18.7 élèves par classe au cours de l'année scolaire 2009/10 (source: OFS).
- **> Intégration:** lles élèves suivis par les services d'intégration (cf. 1.4 Enseignement spécialisé) sont inclus dans le tableau récapitulatif dans les effectifs des classes ordinaires.

Au total, ce sont ainsi 62.5 classes supplémentaires (dont 50.10 pour l'école enfantine) qui sont ouvertes pour l'ensemble des degrés d'enseignement. Si l'on exclut en plus le cas particulier des classes enfantines (introduction de deux degrés dans 12 cercles, soit 45.5 classes), le chiffre obtenu, 4.55 classes, est inférieur à celui de la rentrée 2011/12 (18.7 classes sans le GYB). Les chiffres des années précédentes étaient les suivants: 2010 (+ 24.7), 2009 (+13.6), 2008 (+10.6), 2007 (+11.65), 2006 (+21.8), 2005 (+20), 2004 (+43), 2003 (+17.5), 2002 (+16) et 2001 (+15).

2. Situation de l'emploi

2.1 Ecole enfantine et primaire

A la suite de démissions, de retraites, d'ouvertures de classe (dues principalement à l'introduction de la 2ème année d'école enfantine), de changements de postes ou de taux d'activité, 301 postes d'enseignement (246 dans la partie francophone et 55 dans la partie alémanique) soit 226.8 EPT étaient à repourvoir dans les écoles enfantines et primaires dont environ la moitié à plein temps. En comparaison, à la même période l'an passé, 280 postes étaient à repourvoir (229 dans la partie francophone et 51 dans la partie alémanique).

Du fait de ce nombre important de places vacantes, il a fallu parfois procéder à plusieurs mises au concours successives pour un même poste. De manière globale, on a constaté que les candidats sont moins nombreux pour les postes à temps partiel, les classes à deux degrés ainsi que les classes isolées dans les villages, les jeunes enseignants ou enseignantes recherchant plutôt la collaboration avec des collègues.

La très grande majorité des postes sont occupés pas des enseignants titulaires des diplômes requis. Sur les 1087 classes enfantines et primaires francophones que compte le canton, seules dix classes sont conduites par des duos pédagogiques composés d'un enseignant diplômé et d'un enseignant au bénéfice d'une autre formation (école maternelle, étudiants de l'Institut de pédagogie curative (IPC), master ou bachelor en sciences de l'éducation, ou formation HEP non achevée). Ces enseignants non diplômés sont au bénéfice d'un contrat à durée déterminée.

Parmi les candidats retenus, on note surtout des détenteurs de diplômes d'enseignement fribourgeois (soit près de 80 %) mais également près de soixante enseignants ou enseignantes ayant accompli leur formation dans un autre canton, voire un autre pays (France), ce qui représente environ 20 %.

Il convient également de signaler que, depuis 2011, les étudiants de la HEP de Fribourg de deuxième et troisième année ont la possibilité d'enseigner 2 leçons par semaine dans les classes du canton en collaboration avec un ou une collègue au bénéfice d'une décharge d'âge. Pour la rentrée 2013, 39 ont saisi cette opportunité.

Les enseignants ou enseignantes retraités qui le souhaitent pourront également être engagés pour effectuer des remplacements ponctuels.

2.2 Cycle d'orientation

.

48 postes ont été mis au concours (36 dans la partie francophone et 12 dans la partie alémanique) pour environ 24 EPT + 7 EPT. L'an passé, 89 avaient été mis au concours (63 dans la partie francophone et 26 dans la partie alémanique), dont le tiers à plein temps.

Comme à la rentrée 2012/13, la pénurie d'enseignants diplômés pour ce degré persiste, dans la partie francophone, dans le domaine des langues étrangères, de l'économie familiale et des activités créatrices. Les CO ont pu engager une dizaine de personnes détentrices de diplômes pour le degré secondaire supérieur. Ils ont également fait appel à des étudiants achevant leur formation pédagogique, lesquels sont engagés pour une durée limitée.

Après avoir suivi pendant deux ans une formation complémentaire à l'Université de Fribourg, 14 enseignants et enseignantes formés pour le degré primaire ont reçu un certificat leur permettant de prendre en charge des classes à exigences de base au cycle d'orientation.

2.3 Ecoles du secondaire supérieur

_

12 (17 l'an dernier) postes ont été mis au concours pour un total de 7 EPT (12 l'an dernier). Tous les enseignants engagés à ce degré sont porteurs des titres requis ou en passe d'obtenir leur diplôme d'aptitude à l'enseignement. On ne relève pas de difficulté de recrutement dans ce degré d'enseignement.

La baisse du nombre de classes dans les Collèges St-Michel et Ste-Croix a pu être réglée par le déplacement partiel ou total d'une demi-douzaine d'enseignants dans un autre collège ou par des départs naturels (retraite ou autres).

3. Principales nouveautés de la rentrée scolaire

3.1 Dossiers transversaux francophones et alémaniques

_

Les principales nouveautés de la rentrée sont signalées dans les paragraphes suivants en fonction des différents degrés de la scolarité. Quelques points plus transversaux méritent d'être préalablement évoqués ci-dessous:

> Projet de loi sur la scolarité obligatoire.

Le Conseil d'Etat a transmis le projet au Grand Conseil en décembre 2012 et il est examiné depuis mars 2013 par la Commission parlementaire.

> Fin de l'introduction de la deuxième année d'école enfantine

Tous les cercles du canton ont procédé à l'introduction de la deuxième année d'école enfantine. Dans la partie alémanique, il restait avant cette rentrée la ville de Fribourg et dans la partie francophone 12 cercles, à savoir Fribourg, Bussy-Morens-Rueyres-Sévaz, Le Mouret, Marly-Villarsel-sur-Marly, Châtonnaye-Torny, Vuisternens-dt-Romont, Corbières-Hauteville-Villarvolard, La Roche-Pont-la-Ville, Marsens-Echarlens, Sâles, Bulle-Morlon-La Tour-de-Trême et Gruyères. C'est un vaste projet qui arrive ainsi à son terme. Le nombre supplémentaire d'élèves scolarisés depuis l'introduction de la deuxième année d'école enfantine s'élève à 3395 et celui des classes à 154.

> Le concept cantonal de l'enseignement des langues

Le Grand Conseil a approuvé en automne 2010 le concept, libérant ainsi les travaux de mise en œuvre. Le concept prévoit trois axes et contient neuf propositions : quatre d'entre elles concernent l'intensification de mesures et orientations existantes, dans lesquelles cinq autres nouveautés sont proposées : sensibilisation précoce des enfants à l'apprentissage des langues, cours d'anglais depuis la 5° primaire, utilisation systématique du portfolio des langues, séquences d'enseignement dans la L2 comme formation de classes bilingues, tout d'abord au CO. Le troisième axe consiste à améliorer les conditions d'enseignement (plus de soutien et d'encadrement, mise à disposition de ressources pédagogiques, encouragement de la formation continue).

Comme dans la partie francophone du canton avec le moyen *More!*, l'accent est mis, dans la partie germanophone, sur l'introduction de l'anglais à partir de la 5P en lien avec le lancement du nouveau moyen d'enseignement *New World* ainsi que l'introduction du nouveau moyen d'enseignement du français *Clin d'œil* dans toutes les classes de première du CO. Ces deux moyens d'enseignement ont été développés dans le cadre de l'accord intercantonal réunissant six cantons (FR; VS; BE; BS; BL, SO) Passepartout basés sur une méthode didactique moderne. En outre, les projets concernant les langues au niveau primaire et au Cycle d'orientation (CO) qui auront obtenu de la Confédération un soutien financier seront poursuivis et accompagnés scientifiquement.

On relèvera aussi les projets d'intégration intensive de l'allemand dans 5 écoles du CO francophone (cf pour plus de détails le point 3b). Par ailleurs, dans le cadre de la proposition 4 (Meilleure prise en compte des langues de la migration) de ce concept général, un film présentant le système scolaire et de formation du canton devrait sortir dans le courant du mois de mai 2014. Il est le fruit d'une étroite collaboration entre les deux services de l'enseignement obligatoire (SEnOF-DOA) avec le service multimédia de la HEP. Ce film, en plus des deux langues officielles, sera traduit en 5 langues (albanais, anglais, espagnol, portugais et tigrinya); il sera disponible sur le site Internet de la DICS.

> Elèves présentant de graves difficultés de comportement

Pour rappel, le dispositif comprend 3 types de mesures : le soutien interne aux établissements, les Classes relais et l'Unité mobile. La situation du personnel des Classes Rèlais pour la rentrée 2013 reste inchangée. L'équipe éducative des Classes relais composée d'éducateurs spécialisés, de maîtres sociaux professionnels, d'enseignants et d'un psychologue représente l'équivalent de 8.7 plein temps.

Le changement le plus significatif concerne les locaux des Classes Relais de Bulle. En effet, la Classe Relais du Sud occupe depuis la rentrée 2011 des locaux provisoires à la route du Vieux-Pont à Bulle. Le déménagement dans les locaux définitifs aux anciens Arsenaux de Bulle, prévu en décembre 2012, aura lieu au cours de l'été 2013.

L'Unité Mobile offre un soutien éducatif répondant aux besoins des responsables scolaires, avec des prises en charge d'élèves présentant des difficultés de comportement, dans et hors de la classe, tout en continuant à apporter soutien et conseil aux enseignants ou aux établissements lorsque ces derniers en ressentent le besoin. 7 intervenants, francophones et germanophones, composent l'Unité Mobile qui représente 5.2 EPT.

> Fri-tic et Mitic

Le Centre fri-tic poursuit la mise en place du dispositif PERMITIC pour mettre en œuvre la composante médias, images et technologies de l'information et de la communication du Plan d'études romand. Des séquences d'enseignement facilitant cette mise en œuvre sont ainsi disponibles sur http://permitic.friportail.ch/.

En collaboration avec le service de formation continue de la HEP, le Centre fri-tic développera une offre de formation continue dans le domaine des MITIC pour les enseignant-e-s et les personnes ressources. La prévention face aux risques lors de l'utilisation d'Internet sera une des priorités de formation au niveau des établissements.

Parallèlement, le Centre fri-tic renforcera son offre de conseil et d'accompagnement des écoles et des communes pour leurs équipements informatiques (ordinateurs, tableaux blancs interactifs, tablettes, etc.). En particulier, les tests, le support et la documentation dans les domaines des systèmes de déploiement d'appareils et d'applications mobiles seront intensifiés.

> Sciences de la nature, géographie et histoire

Dès cet automne, «Ici, c'est Fribourg!/Typisch Freiburg» vient enrichir la collection bilingue de Géographie cantonale GEO|FR . Le 12 juillet 2013, ce moyen a fait l'objet d'un communiqué de presse http://www.fr.ch/dics/fr/pub/actualites.cfm?fuseaction_pre=Detail&NewsID=44580.

3.2 Enseignement obligatoire - partie francophone

_

a) Ecole enfantine et primaire

> Plan d'études romand (PER)

Adopté par la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) le 27 mai 2010, il est une émanation prioritaire de la Convention scolaire romande entrée en vigueur le 1er août 2009. Le plan d'études vise l'harmonisation des objectifs et des contenus des apprentissages des élèves romands. Pour mémoire, la Convention scolaire romande, qui s'inscrit dans l'Accord cadre intercantonal suisse sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS), fixe le début de la scolarisation, définit la structure de l'école, contraint les cantons à élaborer un plan d'études commun pour chaque région linguistique et à recourir à des moyens

d'enseignement agréés. La Convention fixe également des objectifs de coopération pour la formation initiale du corps enseignant et des cadres des services de l'enseignement, pour l'élaboration d'évaluations communes au niveau romand, le tout sous un contrôle parlementaire dûment institué. Alors que l'école enfantine, la 1P, la 3P, la 4P, la 1^{re} et 2^e CO ont introduit le Plan d'études romand (PER) durant les deux dernières rentrées scolaires, c'est au niveau de la 2P, de la 5P et de la 3^e CO de l'introduire pour cette rentrée.

> Regroupement de l'inspectorat à Fribourg

Avec le regroupement des inspecteurs-trices scolaires à Fribourg, la rentrée est également marquée par la disparition des deux entités «Région Nord» et «Région Sud». Cette opération vise à faciliter la collaboration des inspecteurs-trices ainsi qu'à assurer la nécessaire cohérence entre les arrondissements. Dans le même sens, les conseillers-ères et les collaborateurs-trices pédagogiques seront réunis à Romont dès cet automne.

> Conduite d'établissement

La mise en place d'une structure de pilotage des établissements primaires se poursuit: à la prochaine rentrée scolaire, il n'y aura plus aucun établissement sans responsable (RE) ou rattaché à un autre établissement doté d'un-e enseignant-e qui assume cette responsabilité.

Pour rappel, cette structure a pour objectif d'assurer un pilotage coordonné, un travail pédagogique concerté et la mise en place commune des principales activités liées à l'école, notamment dans les domaines culturels, sportif et de la santé (promotion et prévention), sous l'impulsion d'un responsable d'établissement. Au travers de cette démarche structurelle assurant une meilleure synergie des forces en présence et évitant l'isolement des petites écoles, le Service de l'enseignement obligatoire vise une plus grande efficacité de l'exercice de la gouvernance sur le lieu même des établissements scolaires.

D'ici à la fin de l'année 2013, la totalité des établissements scolaires de la partie francophone sera reconnue en projet, comme le prévoyait le texte général d'orientation sur le Pilotage d'Etablissement et Conduite de Projets à l'école enfantine et primaire (PECP, 2008). Une grande partie des projets s'inscrit dans la didactique du français, quelques-uns autour d'autres didactiques ou en lien avec les stratégies d'apprentissage.

Le projet d'établissement est un processus au service d'un développement de la réflexion et des pratiques pédagogiques à l'intérieur et entre les établissements de notre canton.

> Apprentissage du français – langue de scolarisation

Tous les élèves des quatre premières années de la scolarité obligatoire aborderont et travailleront les apprentissages de la lecture, de l'écriture et de l'oralité avec les moyens officiels introduits en automne 2012.

Une épreuve de référence pour les élèves de deuxième année primaire (4° HarmoS) est prévue en juin 2014.

A la suite de l'analyse des données recueillies lors d'une enquête menée auprès de tous les enseignants du premier cycle HarmoS (EE - 2P), une formation, sous forme d'accompagnement, sera proposée afin de répondre aux attentes du corps enseignant.

Concernant le 2° cycle HarmoS (3P-6P), les ouvrages de la collection «L'île aux mots», adaptés pour la Suisse romande à la demande de la CIIP seront introduits conjointement au PER à la rentrée 2013 en 3P, 4P et 5P et à la rentrée 2014 en 6P. Les ouvrages de la collection «Mon manuel de français» figurent dans la bibliothèque de l'enseignant-e en tant qu'outils complémentaires. Le mémento de cette même collection est mis à disposition de chaque élève pour l'ensemble du 2° cycle.

Le site http://francais.friportail.ch regroupe les différentes ressources, informations et projets proposés aux enseignants pour le 1er et le 2e cycle dans le domaine du français L1.

> Enseignement de l'allemand

Dans la continuité de l'introduction et de l'emploi du Plan d'études romand dans les classes, le corps enseignant des degrés 5P bénéficie d'un document intitulé «Complément au PER» permettant de clarifier les objectifs d'apprentissage prévus. Courant juin 2014, une épreuve de référence cantonale sera proposée aux élèves de 4P.

> L'anglais, nouvelle discipline en 5P-6P

L'enseignement de l'anglais (L3) est introduit dès cet automne dans l'ensemble des classes de 5P du canton de Fribourg, à l'instar d'autres cantons romands faisant partie de la CIIP http://www.fr.ch/dics/fr/pub/actualites. cfm?fuseaction_pre=Detail&NewsID=44274. Dès 2014, tous les élèves de 5-6P bénéficieront donc de 2 unités d'anglais par semaine. Cet objet a fait l'objet d'une conférence de presse le 7 juin 2013 à Lugnorre.

> Enseignement des mathématiques

Courant juin 2014, une épreuve de référence sera proposée aux élèves de 4P.

> Enseignement religieux à l'école enfantine

Au cours de l'année scolaire 2013/14, les Eglises catholiques et réformées conduiront une phase pilote de trois ans pour l'enseignement religieux à l'école enfantine. Ce concept comprend en principe cinq temps forts au cours de l'année scolaire, donc pas d'unités hebdomadaires comme dans les degrés supérieurs, dans le cadre d'un enseignement œcuménique. Cet enseignement sera prodigué indifféremment par des auxiliaires formés communément par les responsables des deux Eglises concernées. Les écoles suivantes participent à la phase pilote:

Sarine: Ecole de la Neuveville (Fribourg), Ecole du Botzet (Fribourg), Ecole de la Vignettaz francophone (Fribourg), Ecole du Jura francophone (Fribourg), Ecole du Schoenberg germanophone, Ecole de Cormanon (Villars-sur-Glâne), Ecole de Granges-Paccot.

Glâne: Cercle scolaire de Mézières-Berlens; Cercle scolaire Grangettes-Massonnens-Le Châtelard

Veveyse: Cercle scolaire de Châtel-St-Denis (2 classes)

Broye: Cercle scolaire de Fétigny-Ménières

Gruyère: Cercle scolaire de La Roche et Hauteville

> Education musicale

Durant l'année scolaire 2013/2014, les visites en éducation musicale se poursuivront et de nouvelles ressources seront mises à disposition des classes pour permettre d'enrichir le répertoire de chants notamment. Ces ressources seront proposées à tous les enseignants sur le site www.friportail.ch et seront accompagnées d'activités pédagogiques en lien avec la mise en œuvre du PER.

Au cycle 3, un nouvel ouvrage sera introduit: «Planète Musique» qui regroupe environ 200 chansons d'ici et d'ailleurs, des canons, des œuvres polyphoniques, un répertoire reflétant l'art vocal au fil du temps.

b) Cycle d'orientation

> Plan d'études romand

Le CO poursuit l'introduction du PER. A la rentrée 2013, le PER sera mis en oeuvre dans toutes les disciplines en 3° année. De nouveaux moyens d'enseignement de mathématiques et de français accompagnent cette introduction. En conséquence, un important travail de mise en œuvre aura lieu à ce degré durant cette année scolaire, en parallèle avec le travail de préparation de l'information à donner au secondaire 2.

Quelques aménagements seront apportés à la grille horaire du CO: les élèves de 2° auront une meilleure dotation en informatique; en PG, une unité de science en plus en classe PG pour les classes sans latin (à noter que cette nouveauté se poursuivra en 3° en 2014); parmi les options proposées aux élèves de 3°, les écoles du CO dispenseront des cours d'économie et d'italien, mais peuvent aussi offrir le dessin technique, les MITIC ou des travaux pratiques en sciences.

> Stratégies d'apprentissage

Le cycle d'orientation francophone continuera en 2013/14 à mettre l'accent sur l'acquisition de stratégies d'apprentissage par les élèves. Des modules de formation continue en lien avec le classeur «Stratégies d'apprentissage» seront mis sur pied pour les enseignants.

> Concept cantonal de l'enseignement des langues

Dans le cadre de l'introduction du concept cantonal pour l'enseignement des langues, qui a été accepté par le Grand Conseil il y a trois ans, des projets-pilotes sont en route. Projet d'intégration intensive de l'allemand dans 5 écoles du CO francophone; les écoles du CO de Pérolles, Jolimont et Marly rejoignent Morat, La Tour, Bulle, Sarine Ouest et la Veveyse qui ont ouvert des classes «bilingues» en 2011 et 2012.

CO de Bulle: dans deux classes de 3° PG trois disciplines seront enseignées en allemand: économie familiale, sport et arts visuels ou musique. Dans ces mêmes classes, à raison de 8 à 10 unités réparties sur l'ensemble de l'année scolaire, les élèves suivront également les sciences et l'éducation à la citoyenneté également en allemand.

Comme dans les autres CO évoqués ci-après, les élèves ont choisi de s'inscrire dans ces classes sur une base volontaire.

CO de Sarine-Ouest: dans deux classes de 3° PG, plusieurs disciplines seront enseignées en allemand: économie familiale, arts visuels et éducation physique, ainsi que le temps des informations et échanges avec le maître de classe (formation générale); et encore selon le choix des élèves les branches à option, l'économie et les mitic. Mathématique, histoire-géographie, musique, sciences et éducation à la citoyenneté seront donnés en allemand au cours de 8 à 10 unités sur l'ensemble de l'année scolaire.

CO de la Veveyse: dans la classe de 3° PG, deux disciplines seront enseignées en allemand: histoire-géographie et éducation à la citoyenneté. Les sciences, la musique, le sport et l'économie familiale y seront également données en allemand au cours de 8 à 10 unités sur l'ensemble de l'année scolaire.

CO de La Tour-de-Trême: le projet propose une classe «PG Allemand +». En 1re année, en 2^e année et en 3^e année les mathématiques, le sport, les arts visuels, les activités créatrices et l'économie familiale seront enseignés en allemand. Le projet vise la poursuite des études au gymnase en filière bilingue.

CO de Morat: un projet commun prévoit de l'enseignement en langue partenaire dans les deux sections. 7 classes de chaque section suivront l'éducation physique en classes mixtes durant un semestre en français et ensuite en allemand. Une classe alémanique suivra le cours «technisches Gestalten Textil» (ACM) en français. 2 classes francophones suivront le cours d'économie familiale en allemand.

CO de Marly: dans une classe de 3° G, 4 disciplines seront enseignées en allemand: économie familiale, éducation physique, éducation à la citoyenneté et arts visuels ainsi que le temps des informations et échanges avec le maître de classe (formation générale). L'histoire-géographie, les mathématiques et l'éthique et cultures religieuses y seront également données en allemand au cours de 8 à 10 unités sur l'ensemble de l'année scolaire.

CO de Pérolles: dans deux classes de 2° PG les branches suivantes seront données en allemand au cours de 8 à 10 unités sur l'ensemble de l'année scolaire: géographie, éducation physique, musique, informatique, histoire et les sciences.

CO de Jolimont: Une classe de 1e PG et une de 3° G suivront des séquences d'enseignement en langue partenaire. Dans la classe 1e année PG l'informatique, l'éducation physique, la musique et l'éthique et cultures religieuses seront données en allemand au cours de 8 à 10 unités sur l'ensemble de l'année scolaire. Dans la classe de 3°, à raison de 8 à 10 unités réparties sur l'ensemble de l'année scolaire, les élèves suivront les sciences, l'éducation physique, la musique et l'économie familiale en allemand.

> Education générale

Le dispositif Education Générale a pour mandat de s'occuper de la part éducative de l'école. Il est à disposition des acteurs de l'éducation à l'école obligatoire pour la partie francophone du canton: élèves, parents, enseignants, responsables d'établissement, inspecteurs, directeurs CO et autorités scolaires cantonales et régionales. Il soutient plus particulièrement les enseignants confrontés à des situations délicates dans leurs activités au quotidien. Il intervient dans différents domaines tels que les situations d'urgence ou de crise (accident, décès, suicide...), le climat scolaire, la santé scolaire, la formation générale du PER, le soutien individualisé aux enseignants. Le dispositif EG assume également la formation initiale (CAS médiation scolaire) et la formation continue de la médiation scolaire. Cette année une quinzaine de nouveaux médiateurs viendront renforcer les rangs de la médiation.

> Accueil et scolarisation des enfants allophones migrants

Dans le cadre du concept cantonal visant l'harmonisation de l'Accueil et de la Scolarisation des Elèves Allophones et/ou Migrants (ASEAM), un projet-pilote selon le modèle «double intégration» sera lancé dans les 3 CO de la ville et dans celui de Marly. Ce dispositif tend à favoriser une intégration globale de l'élève en associant une immersion en classe régulière parallèlement à un encadrement spécifique pour l'apprentissage du français langue seconde et langue de scolarisation ainsi que l'allemand et une remédiation, si nécessaire, en mathématique.

Ainsi, les classes d'accueil, actuellement réparties dans les 3 CO de la ville, par lesquelles les élèves devaient transiter avant d'être scolarisés en classe régulière seront remplacées par des classes ressources. Une seule classe d'accueil est toutefois maintenue, elle sera destinée aux élèves peu ou pas scolarisés. Ce dispositif favorisera à la fois un soutien adapté pour l'acquisition des compétences linguistiques et scolaires de façon ciblée et approfondie et, par un rattachement à un seul CO, une plus grande stabilité et une intégration sociale plus marquée.

3.3 Enseignement obligatoire - partie alémanique

_

a) Thèmes concernant tous les degrés de la scolarité obligatoire

> Le «Lehrplan 21»

Le plan d'études «Lehrplan 21» à l'attention des 21 cantons germanophones est en consultation auprès des cantons jusqu'à la fin de l'année 2013. Après analyse, ce plan d'études sera à nouveau retravaillé et pourra être introduit en automne 2014 par les cantons. L'introduction dans les écoles germanophones ne pourra pas intervenir avant l'année scolaire 2016/17. En prévision de cette mise en œuvre, les travaux de planification seront poursuivis, en particulier dans le domaine de la formation continue et de l'évaluation des nouveaux moyens d'enseignement.

> Enseignement des langues étrangères

Dans le cadre du projet linguistique intercantonal Passepartout – Langues étrangères à l'école (www.passepartout-sprachen.ch), l'introduction des cours d'anglais dans les classes de 5P commence avec le nouveau moyen *New World*. Dans toutes les classes de première du CO, c'est l'enseignement du français qui se renouvelle avec le moyen *Clin d'œil*. De cette façon se poursuit l'arrivée de moyens didactiques modernes amorcée à l'école primaire par le moyen *Mille Feuilles*. Ces deux nouveautés sont accompagnées de formation continue adéquate.

> Concept qualité

A l'occasion de l'introduction du concept de qualité pour le niveau école enfantine, école primaire et CO, un accent particulier est mis dans le domaine des compétences sociales et personnelles. Parce que ce domaine de raisonnement est aussi une part constitutive du concept et pose des exigences élevées de capacité de raisonnement au corps enseignant, ce dernier a accès à des appuis et à une formation continue supplémentaires.

> Nouvelle brochure pédagogique

L'évaluation externe, les discussions avec les directeurs d'école et les inspecteurs/trices ainsi que la prise en compte de la plate-forme de recherche alémanique de la Haute école pédagogique de Fribourg ont montré que le thème de l'adaptabilité dans l'enseignement doit faire l'objet d'une attention particulière. A côté de l'offre en formation continue, une brochure consacrée à ce thème va sortir de presse. Elle est destinée à tout le personnel enseignant. Cette brochure contient une partie théorique et aussi, à l'aide d'exemples concrets, présente des stratégies didactiques pour un enseignement adaptatif. .

> Evaluation de la procédure de passage

L'évaluation de la procédure de passage du niveau primaire au CO (PPO) se poursuit. Hormis la question de la valeur prédictive de cette procédure concernant les sections où diriger les élèves, le contenu de l'entretien d'évaluation entre le maître et les parents de l'élève concerné sera analysé.

b) Ecole enfantine et primaire

> Enseignement de l'anglais en 5-6P

La formation continue pour tous les maîtres de 5e P qui commencent à enseigner l'anglais avec le moyen *New World* se poursuit. Un accent particulier est placé sur la question de l'évaluation des compétences de communication. Une attention particulière doit être accordée à la situation des élèves aux compétences moins élevées dans le cadre de l'enseignement des langues étrangères.

> Encouragement de l'enseignement des langues dès l'entrée à l'école

Un concept pour l'encouragement de l'apprentissage des langues a été conçu pour les 1-2 P de manière à ce que l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement se fasse de manière cohérente dès le début de la scolarité.

> Travaux d'orientation

Les travaux d'orientation dans les branches principales seront conduits sur la nouvelle base d'un concept détaillé qui permettra une meilleure coordination..

c) Cycle d'orientation

> Analyse de l'évaluation des CO

Après l'évaluation externe des 8 CO de la partie alémanique du canton, une analyse de l'évaluation sera entreprise, des mesures inspirées des connaissances générales acquises ont été décidées pour le deuxième cycle d'évaluation. Ces mesures concernent les adaptations du domaine et des instruments de l'évaluation ainsi que la grille-horaire.

> Travaux d'orientation

Comme pour l'école primaire, l'exécution des travaux d'orientation est encore plus systématique. Ainsi l'exigence de cohérence verticale devrait être prise en compte.

> Nouveau moyen d'enseignement du français Clin d'œil

Le nouveau moyen d'enseignement Clin d'œil illustre la suite de la démarche de didactique des langues *Mille feuilles* introduite au degré primaire. Pour les enseignants de langues étrangères au niveau du cycle d'orientation commence ainsi une nouvelle ère en tant que élèves de l'école primaire qui ont commencé avec le moyen Mille feuilles afin de les faire accéder à de nouvelles ou à d'autres compétences. Ces nouvelles conditions d'enseignement influencent la forme de l'enseignement. C'est pourquoi une attention particulière sera mise sur une formation continue adaptée et un accompagnement pratique du personnel enseignant.

3.4 Enseignement secondaire du deuxième degré

Au secondaire 2, les nouveautés essentielles caractérisant l'année scolaire 2013/14 concernent la mise à jour des plans d'études, les bâtiments et l'informatique.

> Mise à jour des plans d'études

Le Plan d'études romand, qui vise l'harmonisation des objectifs et des contenus des apprentissages durant la scolarité obligatoire, est dans sa phase de mise en œuvre. Les premiers élèves qui auront connu ce nouveau plan d'études arriveront dans les écoles du secondaire 2 général (gymnases, écoles de commerce et écoles de culture générale) à l'automne 2014. Des groupes de travail seront mis en place durant l'année scolaire 2013/14 afin d'évaluer les changements des programmes et de proposer d'éventuelles modifications des plans d'études.

> Bâtiments

Le projet d'extension du Collège du Sud à Bulle arrive maintenant au stade de la réalisation. L'objectif est de recouvrer les conditions qui existaient lors de l'inauguration de ce bâtiment, en 1994. Concrètement, l'extension sur quatre niveaux du bâtiment existant au nord et la surélévation d'un étage de l'ensemble de l'édifice permettront la création de 19 classes supplémentaires. Suite à la promulgation du décret y relatif, l'exécution des travaux débutera au début de l'année 2014 pour permettre une mise en service des nouveaux locaux pour la rentrée scolaire 2015/16.

Il est également à mentionner que, suite à l'approbation par le Conseil d'Etat du programme des locaux prévu pour le Collège Ste-Croix, un concours d'architecture a été lancé en vue de l'agrandissement de cet établissement à 1100 élèves. Du côté du Collège de Gambach, la rénovation de l'ancien bâtiment appelé bâtiment principal (A) sera terminée en début 2014 et ses locaux seront mis à disposition de l'école.

Depuis l'ouverture du Gymnase intercantonal de la Broye en 2005, cet établissement a enregistré une croissance régulière du nombre de ses élèves. Il a atteint sa pleine capacité d'accueil en quelques années seulement. Pour faire face à cette croissance démographique, le Conseil d'Etat proposera prochainement au Grand Conseil d'acquérir une parcelle, propriétée de la commune de Payerne, jouxtant cette école. Cet achat permettrait de garantir un agrandissement ultérieur de cet établissement.

> Informatique

Le projet d'harmonisation des systèmes d'informations pour la gestion de l'environnement administratif des écoles (HAE) devient concret pour les écoles du secondaire 2 général. L'année scolaire 2013/14 est pilotée grâce à cette solution cantonale qui permet de gérer le parcours de l'élève depuis son inscription jusqu'au terme de sa scolarité. L'implémentation de ce système s'étendra progressivement à tous les segments d'enseignement jusqu'en 2017.

Par ailleurs, un équipement multimédia moderne (ordinateur et projecteur), déjà disponible au Collège Ste-Croix depuis la rentrée 2012/13, sera également opérationnel dans toutes les salles du Collège St-Michel dès la rentrée 2013/14.